



## Indemnisation crci procedure a suivre

Par **farid64**, le **23/02/2013 à 13:39**

bonjour a tousr  
je suis passer en comission devant un expert medical dela crcimedecin et  
avocats concernant mon affaire au mois de janvier 2012 on a discuter pendant 3 heure j avais  
l impression de na pas etre la victime bref...rna la fin de l expertise je ne comprenais plus rien  
ils ont parler bareme d indemnisation sauf que a la fin tous le monde c dit au revoir sauf que  
moi je suis rester sur "ma faim" l expert m a dit que j allais recevoir un courrier rma question  
est qui pourrais me donner la suite de la procedure et me donner un maximum de  
renseignement sur la suite de la procedure merci d avance

Par **njan**, le **12/03/2013 à 08:52**

bjr,rnrnAllez sur le site de cette commission ou de l'oniam, vous aurez toutes les info  
nécessaires y compris pour contester éventuellement la décision de cette  
commission.rncordialement.